

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2017

---

PLF POUR 2018 - (N° 485)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° CF128

présenté par

M. Coquerel, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud, M. Larive,  
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,  
Mme Ressiguiet, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

-----

### ARTICLE 14

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le dispositif actuel limite les possibilités d'optimisation fiscale et les pratiques abusives des entreprises. Sa suppression prévue par cet article 14 ne se justifie pas.